

Minière Osisko considère que la protection de l'environnement fait partie intégrante de l'application de nos cinq valeurs fondamentales : le respect, la passion, la diversité, l'intégrité et l'efficacité. Minière Osisko comprend l'importance de rigoureusement maintenir et améliorer une culture exemplaire de saine gestion environnementale.

Minière Osisko s'engage à :

- Protéger l'environnement;
- Respecter rigoureusement les lois et règlements des juridictions dans lesquelles nous opérons, et se conformer aux obligations relatives aux règles, codes et normes auxquels nous souscrivons, qui concernent nos aspects et impacts environnementaux;
- Évaluer chacune de nos activités en considérant les impacts et les risques potentiels pour la biodiversité et les écosystèmes, le milieu humain et social, dans un but de prévention, de conservation et de protection;
- Appliquer l'approche d'atténuation éviter-minimiser-restaurer-compenser afin de tendre vers l'absence de perte nette de biodiversité;
- Élaborer des plans d'action d'urgence pour atténuer les effets négatifs des événements imprévus;
- Concevoir et utiliser nos installations avec des technologies éprouvées et les techniques les plus efficaces afin de minimiser les risques pour l'environnement, la santé et la sécurité des personnes, tout en gardant à l'esprit les préoccupations des communautés;
- Accroître la conscience environnementale des employés en leur offrant de la formation et des outils appropriés pour prévenir les risques et répondre efficacement à tout incident;
- Assurer une utilisation efficace, intégrée et inclusive des ressources naturelles et des biens de consommation tels que l'eau et l'énergie;
- Minimiser l'empreinte de nos activités et réduire les émissions dans l'air, l'eau et le sol, y compris la production de matières résiduelles et de gaz à effet de serre (GES);
- Évaluer notre résilience aux changements climatiques et réduire le plus possible nos émissions de GES, en réalisant des évaluations de risques significatifs liés au climat, en quantifiant annuellement nos émissions afin de mesurer notre performance et en intégrant ces réalités à notre stratégie d'affaires;
- Restaurer les sites pour assurer leur stabilité physique et chimique et rétablir la viabilité et la diversité des écosystèmes par des mesures de réhabilitation progressive et mettre régulièrement à jour les plans de fermeture et de réhabilitation et s'assurer que les garanties financières associées soient adéquates;
- Veiller à ce que les parties intéressées potentiellement affectées par les impacts soient consultées et informées de nos performances et objectifs environnementaux;
- Viser l'amélioration continue en mettant en œuvre des programmes de gestion environnementale, en révisant annuellement nos engagements et nos objectifs, en recueillant des données et en analysant des statistiques, en réalisant des audits et en élaborant des plans et des cibles pour améliorer la performance;
- Collaborer avec les principales communautés d'intérêts et le gouvernement à l'aide de partenariats et/ou de partage d'information afin d'améliorer les connaissances de l'industrie et sa contribution à la conservation de l'environnement; et
- Veiller à ce que les ressources – humaines, matérielles et financières – nécessaires soient disponibles pour assurer la promotion, la planification et la mise en œuvre de la présente politique.

Afin d'atteindre nos objectifs en matière d'environnement, Minière Osisko s'attend à ce que :

- Tous les cadres, gestionnaires et superviseurs soient des ambassadeurs dans la promotion et le maintien de notre culture de saine gestion environnementale et acceptent leur responsabilité dans l'élimination des risques potentiels;
- Le département de l'environnement soutienne cette politique en élaborant, en mettant en œuvre et en maintenant des normes et des protocoles pour atteindre les objectifs de performance et soutenir les activités sur site;
- Tous les employés, sous-traitants et fournisseurs de biens et services soient responsables de l'exécution de leurs activités conformément à cette politique;
- Les enjeux environnementaux soient présentés au comité de développement durable du conseil d'administration pour surveiller notre performance environnementale, incluant toutes les mesures correctives nécessaires prises pour l'améliorer et confirmer que Minière Osisko adhère à cette politique.

